



Le dossier :

Les services techniques

P. 4

Le mot
du maire 2

Le dossier 4

Informations
mairie 8Enfance
Jeunesse 14

Les Assoc' 15

Culture & Vie
Révéloise 19Agenda
Infos utiles 23

La liste **revel-info** reste notre outil le plus simple pour vous faire parvenir en direct les informations municipales ou associatives. C'est simple comme un mail !

Inscrivez vous en envoyant un mail à :

**sympa@listes.
revel-belledonne.com**



L'interview

L'équipe est en place depuis plus d'un an. En quelques mots, quelle est l'ambiance et comment fonctionnez-vous ?

Après une réflexion collective, l'ensemble de l'équipe municipale (majorité et minorité) a décidé de faire le pari de travailler au sein du même groupe. Ainsi tous les sujets sont traités en toute transparence avec l'ensemble du conseil. Ce choix implique une préparation plus importante des réunions et permet une prise de décision la plus éclairée pour chacun des élus. Je dirais que l'ambiance de travail est positive et constructive.



Vous avez opté pour un nouveau mode de communication. Est-elle satisfaisante à vos yeux ?

Après la refonte du site, des brèves plus fréquentes et un RD renouvelé dans sa forme, nous souhaitons en effet communiquer au mieux sur tous les projets que l'équipe mène et de rendre transparente toute l'activité de la mairie.

Nous sommes parfois interpellés pour davantage communiquer mais cette mission, qui à mes yeux est importante, nécessiterait presque un emploi à part entière. Nous utilisons les compétences des élus et des bénévoles du village (que je remercie vivement) pour que cette mission soit effectuée au mieux pour un coût supportable dans notre budget.

Quels sont les dossiers prioritaires ou du moins ceux qui vous demandent le plus d'énergie et de travail en ce début d'année ?

La démarche du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a démarré en avril. Une première réunion publique a eu lieu en juin, un questionnaire distribué et vous trouverez sur le site le compte-rendu de cette première étape ainsi que tous les documents liés à la démarche. La mise en place d'un PLU est longue et d'autres rendez-vous avec les révélois seront proposés prochainement.

L'accessibilité mairie-école est également un dossier important. La Loi impose aujourd'hui clairement à toutes les collectivités de rendre accessible l'ensemble des bâtiments publics. Après un diagnostic réalisé en 2009 et comme nous l'avons clairement exprimé durant la campagne, l'ensemble de ces travaux sera réalisé.

Ce sujet est important car, à travers ce projet, c'est la vie de toutes les personnes présentant un handicap qui est prise en compte. Ainsi nous leur permettrons comme à tout le monde d'accéder aux différents services publics. C'est d'ailleurs le sens des différentes lois votées par le parlement pour favoriser l'inclusion dans la vie ordinaire de toute personne en situation de handicap. Mais comment pourrait-il en être autrement ?

Quels moyens vous donnez-vous pour réaliser ce projet ?

Nous avons choisi pour ce projet complexe d'être accompagnés par un cabinet d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Afin de préparer le programme des travaux une évaluation des besoins a été réalisée par le cabinet qui a rencontré les élus, les agents techniques et l'équipe enseignante. Après cet état des lieux (technique et d'usage), deux propositions ont été présentées au comité de pilotage et au comité consultatif (composé de représentants des associations et du CCAS).

Le sujet n'est pas simple car nous avons à faire à un bâtiment existant présentant de multiples contraintes. Si le premier choix (le moins cher) répond à l'objectif de mise en accessibilité, il ne répond pas entièrement à nos besoins et plus particulièrement ceux de l'école. La deuxième proposition, plus onéreuse, nous amènerait éventuellement à une extension de l'école avec la construction de classes supplémentaires.

Afin d'élargir la consultation citoyenne, nous envisageons d'ouvrir ce comité à toutes les personnes qui le souhaitent. Alors, faites-vous connaître en mairie.

Avez-vous les moyens d'un tel projet ? Des dates ou des échéances à proposer ?

Les finances de la commune sont saines et notre taux d'endettement faible. Nous restons cependant très prudents car la baisse des dotations de l'État fragilise toutes les communes. Compte tenu de l'ampleur de ce projet et en fonction du scénario retenu, nous pourrions, si besoin, avoir recours partiellement à un emprunt. Nous évaluerons précisément la répercussion financière sur le budget avant toute décision.

Comme la loi vous le permet, vous avez aujourd'hui suspendu votre contrat de travail.

Nous comprenons qu'être Maire aujourd'hui exige de la disponibilité. Vous êtes également Vice-Président du Grésivaudan, Conseiller Départemental et Président de l'Espace Belledonne.

Comment articulez-vous ces différentes fonctions et comment organisez-vous votre emploi du temps ?

En effet je ne travaille plus depuis mai 2015. Je peux ainsi me consacrer totalement à mes différents mandats. Il se trouve qu'une grande partie des actions conduites par le Département, le Grésivaudan, l'Espace Belledonne ou la Mairie sont en interaction. Au Département de l'Isère par exemple, je suis engagé au niveau de deux commissions : « économie/montagne » et « solidarités/social ». Ainsi l'ensemble de mes interventions ou des projets dans lesquels je suis engagé sur notre territoire gagne en efficacité et profite aux autres collectivités. L'emploi de temps est toutefois très chargé mais c'est bien connu, quand on aime on ne compte pas. Et pour me rencontrer, vous pouvez contacter la mairie pour prendre rendez-vous.

Revel Dialogue N°97

Responsable de la Rédaction : Thierry Mazille

Comité de rédaction : Jean-Marc Belleville, Céline Bernigaud, Christelle Derouet, Stéphane Mastropietro

Mise en page et iconographie : Mireille Berthuin, Luc Descotils

Pour faciliter la mise en oeuvre du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne, d'envoyer vos photos à part et de nous transmettre le tout par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Présentation

Nous vous invitons ce mois-ci à découvrir ou peut-être à connaître davantage les services techniques. En effet, lors des visites de hameaux durant l'hiver dernier, nous avons souvent été questionnés à leur sujet.

Vous les croisez régulièrement sur les routes de Revel, l'été au volant de l'épareuse ou passant la débroussailleuse, l'hiver au volant du camion de déneigement et d'autres fois encore dans le tractopelle au bord d'une tranchée.

L'équipe des services techniques compte 4 agents techniques territoriaux qui sont sous la responsabilité de **Christian Bœuf**, 58 ans, employé depuis 1987:

- **Thierry Bernard**, 42 ans, employé depuis 2006
- **Baptiste Locatelli**, 35 ans, employé depuis 2007
- **Jérémy David**, 27 ans, employé depuis 2012
- **Xavier Mayorgas**, 39 ans, employé depuis 2013

Tous les agents habitent à Revel et sont employés à temps plein. Ils assurent une astreinte de déneigement tous les jours, 24h/24 du 1er novembre au 31 mars. Par ailleurs, toute l'année, ils peuvent rapidement se rendre disponibles en cas de fuite d'eau ou de phénomènes météorologiques majeurs : crue, chute d'arbres, etc.

Les 4 personnes qui forment l'équipe des services techniques sous la responsabilité de Christian Bœuf rassemblent des compétences complémentaires et cette diversité en fait un de ses principaux atouts.

Quand on les questionne sur l'intérêt de travailler sur notre commune, les agents mettent en avant la polyvalence de leurs tâches, le cadre de leur travail et le contact avec les revéolois. Ils restent ouverts aux remarques qui peuvent leur être faites dans la gestion de leurs activités telles que le déneigement, l'entretien des fossés, la tonte, etc.

Les services techniques gèrent un ensemble important de tâches très diverses, dans des contraintes de temps et parfois aussi de météo, qui les amènent souvent à adapter l'organisation de leur travail.

Par ailleurs, les services techniques peuvent accomplir certains travaux d'entretien sur les bâtiments publics. Les agents sont complémentaires chacun dans les différents domaines (mécanique, menuiserie...) mais certains travaux exigent des habilitations (électricité, plomberie...). La mairie a l'obligation de les former pour travailler en sécurité mais les travaux pour lesquels ils n'ont pas les compétences sont délégués à des entreprises extérieures.



Revel en quelques chiffres

- **1 438 habitants** répartis dans 39 hameaux.
- **25 km de routes** et chemins goudronnés sans compter les chemins non revêtus.
- **34 km de réseau d'eau potable**
- **6 bâtiments publics** principaux : mairie, école, espace Guimet, bibliothèque, église, salle Freydane mais aussi l'huilerie, la cure, des bâtiments à Freydières...
- **12 000 m²** de surface d'espaces verts et **5 000 m²** de surface en graviers (parking, cimetière, place de la mairie...)

Les Missions

Les missions du responsable sont multiples et sont toujours décidées et programmées en lien avec l'élu responsable des commissions « travaux » et « eau assainissement », actuellement Coralie Bourdelain.



En parallèle, ils assurent les travaux sur le réseau d'eau : l'état de notre réseau d'eau potable nécessite de nombreuses interventions en fonction des fuites constatées.

En 2014 : 7 interventions pour 9 jours de travail et en 2015 déjà 8 interventions pour 16 jours de travail.

A cela s'ajoute une quantité de tâches saisonnières ou d'autres plus régulières telles que :

- l'entretien des bâtiments (électricité, plomberie, peinture, menuiserie, aménagement, etc...)
- entretien du site de Freydières (déchets, toilettes, ramassage des poubelles, etc...)
- entretien, nettoyage des lieux publics (place de la mairie, espace Guimet, parkings, arrosage, etc...)

Les services techniques assurent également des travaux imprévus tels que dégager un arbre tombé sur la chaussée, récupérer un cheval qui divague, enlever des cadavres d'animaux, distribuer les Brèves et le Revel Dialogue, assurer le transport du matériel pour les associations...

Les principaux domaines d'intervention de l'équipe

La voirie et l'entretien des bords de route :

- le curage des fossés et l'élagage pour un total de 45 jours,
- le passage de l'épareuse (nécessaire pour l'entretien des talus) pour un total de 35 jours
- Enrobé à froid (réfection des nids de poule)

La tonte des espaces verts pour un total de 40 jours

- l'entretien des fleurs, cimetière, place, trottoirs ou les interventions d'urgence après de violents orages ou de coup de vent pour déblayer, nettoyer et évacuer les gravats

L'entretien de la STEP (station d'épuration) et surveillance des captages et du réseau d'eau potable

- STEP intervention 2 fois/semaine (nettoyage, analyses, réglages)
- Réseau d'eau (surveillance et nettoyage des réservoirs, relevés des compteurs, branchements neufs, fuites). Cette mission représente un temps plein sur l'année

Le déneigement

- 25 km de voirie à déneiger et saler avec 2 véhicules pour 3 personnes d'astreinte : la tournée complète demande 8 à 10h auxquelles il faut ajouter le déneigement des écoles, de l'accès à la mairie, des chemin piétons, des trottoirs.

Le matériel

Le parc matériel s'est au fil des années étoffé afin de permettre aux agents d'intervenir au mieux sur un nombre important de tâches qu'un village tel que le nôtre exige.

Sous traitance - ses limites

Au regard de nos frais de fonctionnement et notamment des charges de personnel, la question s'est posée de savoir si nous devrions sous-traiter certains services.

Différents scénarios ont été étudiés et aujourd'hui, le choix de la municipalité est de rester autonome et indépendante pour l'entretien courant de la commune. C'est au regard de ce choix que les investissements en matériels sont faits.

Pour illustrer ces propos voici l'exemple de l'épareuse pour lequel on a étudié la meilleure solution technique et financière : En sachant que nous avons un tracteur nécessaire au déneigement, plusieurs choix s'offraient à nous pour acquérir ou pas le matériel nécessaire à l'entretien des talus des routes communales.



Parc de matériel

- Camion Mercedes U20
- Tracteur Lindner Geotrac94
- Epareuse Noremat
- Tractopelle Fermeç
- Pick up Toyota Hylux
- Citroen Berlingo
- Tracteur tondeuse Iseki
- Trafic pour les associations
- Lames de déneigement
- Débroussailleuses
- Tronçonneuses
- Matériel divers...

Cette charge représente en moyenne 30 jours de travail.

Choix 1 Achat neuf (amortissement sur 7 ans) et TVA récupérable	35 136€ TTC
Choix 2 Location vente sur 4 ans	37 728€ TTC
Choix 3 Location avec chauffeur (sous traitance pour 30 jours de travail)	17 460 € TTC



La commission travaux

La commission doit coordonner l'entretien des voiries communales, des espaces verts, de l'éclairage public et des bâtiments communaux. Elle prévoit et estime les investissements nécessaires à l'amélioration des services à la population, au fonctionnement et aux mises aux normes des équipements. Elle gère le personnel des services techniques et le parc de matériel nécessaire à son fonctionnement. Elle choisit les entreprises pour la réalisation des travaux décidés par le conseil municipal.



La commission eau assainissement

La commission coordonne l'entretien et la création (si nécessaire) des réseaux d'eau, d'assainissement collectif avec la STEP (station d'épuration). Elle gère le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Elle prévoit et estime les investissements nécessaires au fonctionnement et aux mises aux normes des équipements. Elle choisit les entreprises pour la réalisation des travaux décidés par le conseil municipal.



La responsable des commissions « travaux » et « eau et assainissement », Coralie Bourdelain, travaille avec le responsable des services techniques (réunion hebdomadaire pour faire un point sur l'avancement des travaux en cours, la consultation des devis, sur la gestion de l'équipe...).

La commission se réunit régulièrement (réunion mensuelle et plus si besoin) afin de prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement des réseaux.

Contactez les services techniques

04 76 00 90 67

Les messages sont relevés plusieurs fois par jour.



services-techniques@revel-belledonne.com

Les travaux en cours

Suite aux choix votés lors du budget 2015, nous avons réalisés différents travaux.

- **Pont des Martinots** : l'entreprise Rolando, retenue lors de l'appel d'offre, réalise les travaux de confortement de cet ouvrage (temps des travaux 7 semaines). Le montant de l'opération s'élève à 37 480 € TTC. Le Département nous accorde une subvention de 13 700 €.
- **Route de la Tour** : La société Colas a réalisé des travaux importants de réfection de chaussée sur deux portions de la route de La Tour. Le montant total s'élève à 72 000 € TTC et le Département nous versera une subvention de 23 198 €.



- **Abri à sel** : Nous envisageons depuis plusieurs années la construction d'un abri à sel. Le dossier, prêt en 2014, a été lancé cette année puisque le Département aide désormais au financement de ce type d'ouvrage. La société Verdanna Environnement a obtenu le lot « démolition-maçonnerie » pour un montant de 6 816 € TTC et la société Label Charpente assure la construction du bâtiment pour un montant de 31 090 € TTC. La loi exige que ce type de travaux soit suivi par un architecte. Sylvaine Ladakis a réalisé le dossier de permis de Construire, la consultation et le suivi de chantier pour un montant de 4 140 €. Le Département nous accorde une subvention de 9 100 €.

D'autres travaux d'entretien courants ont été ou seront réalisés d'ici la fin de l'année tel que le changement des fenêtres de la cure, la mise en place d'un chéneau sur l'huilerie, l'entretien de la toiture de l'Église.

Cet été, les « **jobs d'été** » ont entre autre réalisés des travaux de peinture dont l'abri bus, les portails de l'école, des travaux de peinture.

Dans la cour de l'école maternelle, les gradins en bois, très endommagés, étaient devenus dangereux. Faut de trouver une solution idéale, ils ont été supprimés pour le moment.



Suite au diagnostic réalisé par le Syndicat d'Électricité De l'Isère (SEDI) et aux choix de l'équipe municipale, les travaux d'entretien et de remise en conformité de notre réseau d'**éclairage public** seront réalisés. Vous trouverez sur le site des informations complémentaires sur ce dossier.

Toilettes publiques : Situées sur la place de la mairie, elles feront l'objet d'une étude pour leur réfection en 2016 afin d'en faciliter leur entretien.

Eau-Assainissement :

Les travaux de rénovation de notre réseau d'eau potable se poursuivent. Trois chantiers ont été réalisés par la SMED (société basée à St Pierre d'Allevard et retenue suite à l'appel d'offres réalisé avec notre maître d'œuvre, MTM Infra):

- La Tour : 36 925 € TTC pour un linéaire de 100 m
- Les Molettes : 52 976 € pour un linéaire de 380 m
- Les Roussets : 86 655 € pour un linéaire de 540 m

PLU

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La **première réunion publique** a eu lieu le 25 juin dernier. Une quarantaine d'habitants et d'élus était présents pour écouter et échanger sur l'outil PLU, les tenants et les aboutissants de cette démarche, le cadre législatif qui la structure et la manière dont les habitants y seront associés. Les éléments présentés ainsi que le compte-rendu de cette réunion sont consultables sur le site internet.

ÇA AVANCE

L'équipe municipale a travaillé au cours du 1er semestre 2015 à l'élaboration du diagnostic communal, enrichi par un **questionnaire distribué aux habitants** à la rentrée de septembre. 1 ménage sur 10 a répondu, ce qui représente un bon taux de retour pour ce type de démarche. La synthèse de ces questionnaires est également en ligne. Elle permettra de compléter les réflexions de l'équipe municipale sur le devenir de la commune.

Nous entrons maintenant dans la phase d'**élaboration du projet communal**, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

La **prochaine étape de concertation** avec la population aura lieu au 1er trimestre 2016 sous la forme d'une réunion publique au cours de laquelle seront présentés la première version du PADD ainsi que les éléments de diagnostic associés.

Les habitants pourront alors **donner leur avis** sur le devenir communal qu'ambitionnent les élus à travers le PLU.

Retrouvez toutes les infos PLU sur le site : www.revel-belledonne.com




**POISSONNERIE
LE PETIT
BATEAU**

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Plomberie - Sanitaire
Energies Renouvelables (Bois-Solaire)
PG, Qualisol, Qualibois

Charrière Neuve 38 420 Revel
Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05



**Zanone
Pascal**
zanone@zpcv.fr
www.zpcv.fr
06-09-26-07-40

Délibérations votées lors des derniers Conseils Municipaux des 11 mai et 15 septembre 2015.

- Demande de subvention pour le pont des Martinots
- Demande de subvention pour travaux sur le réseau d'eau potable
- Nouvel accord local pour la répartition des sièges à la CCPG
- Prix de l'eau 2015-2016
- Délibération pour création d'un poste (modification d'un poste existant)
- Achat de parcelle aux Roussets
- Appel à projet « économiser l'eau »
- Espace Belledonne : désignation d'un représentant
- Agenda d'accessibilité mairie-école programmée

Retrouvez les délibérations dans leur totalité sur le site :



www.revel-belledonne.com

Urbanisme

Vous pouvez prendre connaissance de tous les dossiers acceptés concernant les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme opérationnel sur le site et tous sont affichés sur le panneau municipal.

Déclaration préalable

- Roméro BERTA, La Tour, Réfection toiture, accordée le 04/09/2015
- Thierry MAZILLE, Route du Mont, Réfection toiture, accordée le 07/08/2015
- Philippe DESBUISSON, Les Roussets, Installation d'un garage en bois en remplacement d'un abris de jardin existant, accordée le 20/07/2015
- Laetitia GOUY, Les Jacquets, Toiture, puits de lumière, garde-corps terrasse, huisseries, accordée le 07/07/2015
- Christian TURENNE, Les Roussets, réfection d'une partie de la toiture, accordée le 22/06/2015
- Patrick PARIS, Route de Revel, Pose de panneaux photovoltaïques, accordée le 22/06/2015
- Santiago CABEZAS, Route du Bourg, Piscine, accordée le 11/08/2015
- Julien BOUCHARD, Chemin de la Chaume, Changement de la couverture, accordée le 09/06/2015

- ANEM, Route de Charrières Neuves, Pose de panneaux solaires, accordée le 08/06/2015
- Isabelle POULAIN, Chemin de Lavis, Rejointage des façades en pierre et création d'une ouverture en façade nord, accordée le 08/06/2015
- Gaëlle LUGOSI, Route du Cornet, Création de 4 fenêtres de toit, accordée le 08/06/2015
- Alain BERNARD, Route des Eaux, Pose de panneaux photovoltaïques intégrés en toiture, accordée le 28/04/2015
- Louis REYMOND, Charrières Neuves, Division de terrain, accordée le 05/05/2015

Certificat d'urbanisme opérationnel

- Loïc ROVIRA & Elodie VILLETON-PACHOT, Les Molettes, construction d'une maison individuelle, accordée le 23/07/2015
- Jean-Yves BOUSSANT, Chemin du Genevray, construction d'une maison d'habitation, accordé le 12/06/2015

Retrouvez la liste des dossiers accordés sur le site :

www.revel-belledonne.com



Ce sujet est l'affaire de tous et nous sommes régulièrement interpellés à ce sujet. Nous avons rencontré le 28 septembre les services du Département afin de leur exposer nos préoccupations et d'échanger avec eux.

Suite à notre demande, des comptages ont été réalisés sur la commune en 4 points différents (résultats complets des comptages sur le site). Il s'avère que la vitesse moyenne à laquelle roule 85 % des automobilistes est conforme à la vitesse autorisée. Cependant nous devons agir sur les 15% dont le comportement est inacceptable. Deux axes de réponses doivent être étudiés : des aménagements quand cela est possible et une sensibilisation des conducteurs.

Nous nous sommes rendus sur différents secteurs : entrée du village, route du cimetière, sortie de l'agglomération au Sauzet, secteur des Faures, le carrefour des 3 Gastons et le hameau des Roussets. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Forum des Habitants

Les travaux sont lancés

Au cours du Forum des Habitants du mois de mai, de nombreuses idées concrètes pour contribuer au dynamisme du village ont émergées. Ces idées ont été présentées dans la Brève Spéciale Participatif de juin 2015, et aussi début septembre à l'occasion du Forum des Associations sur la place du village.

Le 22 septembre, les personnes volontaires pour s'impliquer dans la démarche et participer à la mise en œuvre de ces idées se sont réunies en mairie pour se mettre au travail. Une vingtaine de personnes étaient présentes, toutes volontaires pour faire vivre l'un ou l'autre des projets.

Les groupes "**sentiers**", "**terrasse de café/épicerie**", "**mutualisation de matériel**", "**marché des arts**" et "**musique**" ont pu commencer à réfléchir à la mise en œuvre de leur projet. Les autres groupes, qui n'avaient pas assez de représentants présents pour commencer le travail, pourront se mettre en route par ailleurs.

Chaque groupe avancera maintenant à son rythme, et pourra informer le reste du village de ses avancées dans les publications municipales et le site Internet. Un élu référent assurera le lien avec le Conseil Municipal.

Si vous souhaitez plus d'informations ou rejoindre un projet, merci d'envoyer un mail à mairie@revel-belledonne.com.

Le groupe "Musique" lance un appel aux musiciens de Revel... et d'ailleurs

Vous êtes instrumentistes, chanteurs, vous souhaitez partager des moments musicaux avec d'autres musiciens... réunissons-nous. Le but étant de faire de la musique par petits groupes à "géométrie" variable (1,2,3 personnes) selon les œuvres choisies. Nous pourrions envisager de présenter le résultat de notre "travail", pour ceux qui le désirent, lors de manifestations publiques ou privées.

A bientôt,

Jean-Pierre Veth

04 76 89 85 41 / jveth@free.fr

Retrouvez la liste des projets sur le site :



www.revel-belledonne.com

Le Comité Consultatif de
Démocratie Ouverte
et l'équipe municipale

La rentrée des classes

Au 1er septembre, nous avons accueilli 162 enfants dont 2 classes en maternelle avec 55 enfants, et 5 classes en élémentaire avec 107 enfants. L'équipe enseignante reste globalement la même, nous retrouvons ainsi :

En maternelle, Sébastien Mazet (directeur, petite et moyenne section) et Magali Vives (moyenne et grande section).

En élémentaire : Christine Zampa (directrice, CM1), Sonia Faure (CP), Audrey Emain (CE1), Magali Schmit (CE2), Stéphanie Guillemain (CM2), Marie Hélène Millet (complément CE2, CM1 et CM2).



Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles enseignantes : Bienvenue à Magali en maternelle et à Stéphanie en CM2.

Un petit clin d'œil également à Michèle Lacocque et à France Gros. Merci à toutes les deux pour toutes ces années passées au sein de l'école de Revel. Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur nouvelle vie et d'accomplir de beaux projets.

Bonne année scolaire aux enfants, aux parents et aux enseignants.

Sandrine GAYET

Temps d'Activités Périscolaire (TAP)

120 enfants sont inscrits aux TAP tous les mardis après-midi. Au cours de l'année, nous retrouvons les activités suivantes : yoga, poterie, jeux d'arts, théâtre, expression corporelle, actions citoyennes, etc. Vous pouvez retrouver le planning des activités de vos enfants sur le site.

Le portail famille

Nouveauté de cette année, une seule inscription pour la cantine, la garderie, les TAP. Vous pouvez désormais effectuer vous-même toute modification concernant la fréquentation de votre enfant au bus, à la cantine ou à la garderie périscolaire à l'adresse suivante :

<https://portail.aiga.fr/?client=05514>

Mise en garde : certains anti-virus ou pare-feu empêchent l'accès à ce portail. Dans ce cas nous vous invitons à modifier certains paramètres de votre anti-virus pour donner l'autorisation de connexion. Le logiciel est parfois un peu lent, merci d'être patient entre chaque étape.

Nous vous rappelons qu'afin d'assurer la sécurité de vos enfants et pour une bonne gestion des différentes activités, il ne sera plus possible d'adresser des mails ou des appels téléphoniques pour des modifications de dernière minute.

Rappel : les modifications seront acceptées jusqu'à la veille 21 h. Exceptées celles pour le bus du mercredi qui doivent être effectuées le mardi avant 17h, la mairie étant fermée le mercredi l'école doit pouvoir être avertie des modifications dès le mardi soir. Suivant la date d'annulation ou d'inscriptions supplémentaires il est possible que vous soyez facturés (se reporter au règlement de chaque structure).

Le CCAS vous informe

Transport du jeudi matin : Depuis plusieurs années, les personnes âgées peuvent profiter d'un moyen de transport tous les jeudis pour se rendre à Domène. Ce transport, de porte à porte, (différent du "Transport A la Demande" qui prend les personnes aux arrêts de bus) a été mis en place avec la Communauté de Communes du Grésivaudan et grâce aussi à la solidarité du Perlet. Les personnes âgées apprécient particulièrement ce service qui leur permet de descendre en ville consulter leur médecin ou leur dentiste, et de faire leurs courses et de garder un lien avec les gens de la vallée. Au fil des années, il y a moins d'utilisateurs et peut être est-ce dû simplement à une méconnaissance de ce service. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre en mairie ou de téléphoner : un certificat médical attestant de votre besoin d'être accompagné vous sera demandé. N'hésitez pas à vous renseigner pour que ce service public perdure encore longtemps.

Des projets enthousiastes

L'opération "Coup de pouce sympa pour projet sympa" a pour but de favoriser l'apprentissage de l'autonomie, la prise de responsabilités et permettre aux jeunes de vivre leurs loisirs activement. Il s'agit donc de promouvoir les départs autonomes en vacances des jeunes de 16 à 20 ans résidant à Revel, en proposant une aide à la préparation et à l'organisation de leurs projets de vacances. Cette opération encourage donc la construction de vacances à l'initiative des jeunes. Cette année, Albane a présenté un dossier au CCAS qui a validé son projet. Une aide de 60 € lui sera versée pour un séjour de 7 jours en Sardaigne en autonomie. Elle nous fera part via le RD ou via le site de son expérience.

Par ailleurs, Les Mairies de Revel et St Jean Le Vieux ont mis en place l'opération « Coup de pouce passion » pour soutenir l'implication des jeunes dans leurs passions : sportive, culturelle, etc. et leur permettre de vivre leur passion activement. Il s'agit donc de soutenir les jeunes de 16 à 20 ans, en proposant une aide financière à la réalisation de leur passion.

Subvention pour l'abonnement de l'eau

Le CCAS prend en charge l'abonnement d'eau TTC pour certaines personnes et sous certaines conditions de ressources. Cette aide concerne les personnes de plus de 65 ans dont les revenus sont non imposables ainsi que les exploitants ayant plus de 3 unités de gros bétail et dont les revenus imposables sont inférieurs à 2 fois le SMIC.

Afin de bénéficier de cette aide, nous vous demandons de faire parvenir au secrétariat de mairie avant le 20 novembre les justificatifs fournis par l'administration fiscale sur les revenus 2014.



Cette année, **Estelle Brot**, étudiante à Sciences Po passionnée par les droits de l'homme s'est intéressé à un fascinant petit pays d'Afrique de l'Est, le Rwanda. Le CCAS a validé son projet et lui a apporté une aide de 250€. Elle est partie trois mois, de Février à Mai 2015, travailler comme volontaire pour la LDGL (Ligue des droits de la personne dans la Région des Grands Lacs). Cette organisation est une coalition d'ONGs rwandaises, congolaises et burundaise qui s'est donné pour mission la promotion, la protection et la défense des droits de l'homme dans les trois pays (RDC, Rwanda, Burundi).

Retrouvez le récit de son expérience sur le site de Revel. Par ailleurs, Estelle reste en lien avec le service animation pour présenter son voyage aux enfants et ados de la commune.

L'année 2015 en photos

Beaucoup de bons moments partagés cette année. N'hésitez pas à visiter les galeries photos sur le site internet et juste pour vous donner envie, découvrez déjà en dernière page de ce RD des instantanés au ski, à l'accueil de loisir 6-12 ans, les sorties « ado » ou encore les camps d'été.

Le ski

Comme chaque année, les inscriptions auront lieu début décembre. Plus d'infos sur le site Internet de Revel.

Les documents à fournir : Fiche d'inscription, fiche sanitaire de liaison, attestation d'assurance activité ski/snow, un certificat médical d'aptitude au ski.

Service animation / Mairie de Revel

04 76 89 86 00

06 87 71 53 04

service-animation@
revel-belledonne.com



www.revel-belledonne.com

Foot du dimanche

Voilà pas loin de 20 ans, Jean Chabaud lançait l'activité foot le dimanche matin à Revel.

L'objectif pour les enfants : partager un bon moment sur le terrain entre copains, sans contraintes, avec des règles aménagées, des scores à faire pâlir les amateurs de football, le tout dans une bonne humeur et un très bon état d'esprit.

J'ai pris la suite il y a 10 ans... Et puis les années ont passé, mes petits ont grandi et à mon tour de passer la main à un papa ou une maman qui voudra perpétuer cette belle aventure ! Pas besoin d'être un expert du ballon rond, l'envie de passer un bon moment avec les enfants suffit !! L'idéal serait d'avoir plusieurs parents qui organisent un roulement pour chaque dimanche.

Vous pourrez retrouver sur le site Internet de Revel le beau témoignage de Jean Chabaud qui ne pourra que vous donner envie de poursuivre. Appel aux bonnes âmes !!

Laurent ALEMANY
lalemany@wanadoo.fr

Et aussi... pour les jeunes

Animations CCPG : Contact Jérémy Rouchon au 06 37 77 58 39

Espace Aragon - Le Ciné J c'est :

- les **ciné radio** (ateliers radio mercredis et samedis au fil de l'année).
- les **ateliers cinéma**
- les **soirées ciné J** : (film + pizzas + animation) : prochain RDV vendredi 11/12
- le + de cette saison : opération "**écran ouvert**" aux jeunes réalisateurs amateurs de notre territoire !!! L'appel à participation devrait paraître prochainement et la soirée de projection des courts-métrages sélectionnés aura lieu en fin de saison.

Contact : Marie Freydière - médiatrice ESPACE ARAGON, mfreydiere@le-gresivaudan.fr ou 04 76 71 69 42

Et pour les 18-25 ans : Forum des mobilités internationale et locale organisé le Jeudi 19 novembre de 13h30 à 16h30 à la Mission locale du Grésivaudan, 147 rue du Pré de l'Horme, 38920 CROLLES / 04 76 08 08 70

La mission locale a pour but d'accompagner vers l'emploi des jeunes sortis du système scolaire.



Bilan 2015

Entre soirée cubaine, Revel en Fête, auditions de musiques et autres spectacles de théâtre, la fin d'année de l'AFR fut riche en festivités. Retrouvez les photos de ces bons moments partagés sur notre page du site de Revel !

Nous en profitons pour faire un appel à toutes les personnes qui auraient des photos et vidéos de la **scène ouverte de Revel en Fête** et qui voudraient bien nous en céder une copie. Contactez l'AFR afrevelloisirs@gmail.com ou Frédéric au 06 04 17 68 72.

Les activités ont repris depuis fin septembre, déjà, mais il est toujours possible de venir faire une séance d'essai sans engagement.

En particulier au **cirque** qui reprend avec un changement d'intervenant.

N'hésitez pas !

Nous avons reconduit le partenariat avec l'école de **musique** de Saint Martin d'Uriage. Tous les instruments qui y sont enseignés peuvent donner lieu à des cours sur Revel si le nombre d'élèves est suffisant. Nous avons pour cela besoin de connaître vos attentes. Si vous faites de la musique en dehors de Revel, venez nous en parler.

Ca va se passer !

Stage aquarelle technique mixte

Evelyne Miran, artiste peintre, vous propose le samedi 7 novembre un stage ludique et créatif associant des techniques de collage et d'aquarelle.

Pas besoin de maîtriser le dessin, juste l'envie de jouer avec l'eau et les pigments !

Stage de **9h à 13h**, nombre de personnes limité. Prévoir d'apporter du végétal sec (écorces, lichens, fleurs séchées, tout ce qui vous inspire ...)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Evelyne Scolari Miran

06 86 69 74 51 / e.scolarimiran@orange.fr

Tai-Chi

Tous les lundis matins, l'Association **TAI-CHI Belledonne** organise dans le cadre de l'AFR, 2 cours à la salle bleue de l'Espace Guimet.

De **9H30 à 10H45** un cours de **Gymtao** (gymnastique bénéfique pour la santé avec l'utilisation de l'énergie, donc sans fatigue et régénérateur).

Et à **10H45** un cours de **Tai-Chi** pour débutants jusqu'à midi.

Vous pouvez venir essayer gratuitement ces 2 disciplines.

Christian Kissel

06 32 76 81 72 / 04 76 89 51 29

Assemblée générale

Notre assemblée géniale et générale aura lieu le **vendredi 27 novembre** à **19h** dans la **grange Freydane**.

Toutes les activités proposées par l'AFR reposent sur une équipe de bénévoles, où toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Venez nombreux nous retrouver autour d'un apéro convivial.

L'APAQ (Association Pour une Alimentation de Qualité) propose une mise en commun de ses connaissances sur les aliments.

Le premier thème abordé sera « **les céréales et légumineuses** ».

Dans les brèves de mai, l'APAQ a fait paraître un petit article sur ce sujet. Vous êtes invités à le retrouver sur le site de l'APAQ.

Un **atelier cuisine** se déroulera le **28 novembre**, l'après-midi. Différentes préparations seront confectionnées ; nous les partagerons le soir lors d'un souper.

Une autre date importante :

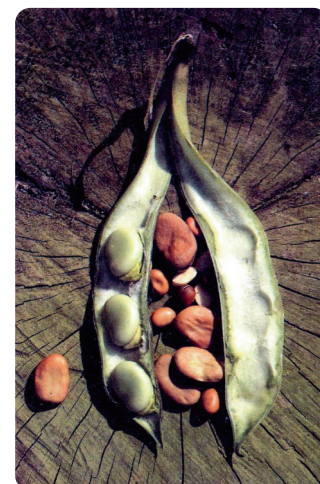
Assemblée Générale de l'APAQ

14 novembre à 17h

suivi d'un apéro dinatoire

06 75 99 25 59

apaq@revel-belledonne.com



Bibliothèque

Un livre coup de coeur

"**Check-point**", de Jean Christophe Rufin, chez Gallimard

Maud, vingt et un ans, cache sa beauté et ses idéaux derrière de vilaines lunettes. Elle s'engage dans une ONG et se retrouve au volant d'un quinze tonnes sur les routes de Bosnie en guerre...

Un roman bien écrit qui nous renseigne sur ses fameux check-point qui sont le résultat de pays en guerre : points de sécurité ? Ou juste des postes où les hommes sont des pions sur un événement qui les dépassent... et des questions que se posent ses "aventuriers" sur leur engagement humanitaire sur fond de thriller psychologique. Ils y a ceux qui servent l'humanitaire et ceux qui s'en servent.

Soirée rencontre

Venez nous faire découvrir, envie de lire un roman, un policier, une BD le temps d'une soirée rencontre le **vendredi 27 novembre** à partir de **20h00**.

La bibliothèque

Le ROC vous informe

Nous tiendrons notre **AG le vendredi 20/11 20h30** à la **salle de l'Oursière**.

Venez nombreux pour faire le bilan de l'année et n'hésitez pas à proposer votre énergie pour aider le ROC dans ses futurs projets.

Nous offrirons à l'issue de cette réunion le traditionnel « pot de l'amitié »

Le bureau

APE

APE - Revel / St-Jean-le-Vieux



Les élections des parents délégués ont eu lieu le 9 octobre : merci aux parents qui s'engagent dans la vie de l'école. Nous vous rappelons que les parents délégués représentent les parents d'élèves lors des conseils d'école mais qu'ils ont aussi un rôle d'intermédiaire entre les parents et les enseignants.

Si vous avez des questions, des remarques ou une situation à dénouer en lien avec l'école, pensez à faire appel aux parents délégués. Les membres du bureau de l'APE sont également disponibles pour répondre à vos questionnements ou échanger sur toutes les thématiques se rapportant à l'école.

Plusieurs projets sont en construction pour que parents et enseignants se rencontrent et travaillent en collaboration : l'un porte sur la sécurité routière, l'autre sur la mise en place d'une journée des Arts, nous aurons besoin de vous, alors surveillez vos mails et la page de l'APE sur le site de Revel !

Vous trouverez également sur le site le compte rendu de l'AG qui s'est déroulée le 24 septembre 2015.

Les dates à retenir

- **Novembre 2015**
Après-midi jeux parents/enfants : l'occasion de se rencontrer, de découvrir des jeux et de partager un bon goûter !

- **Samedi 12 décembre 2015**
Marché de Noël : un moment fort dans la vie du village ! Nous aurons besoin de vous pour préparer tous les mets qui réjouissent nos papilles et qui seront en vente sur le marché ce jour là.



Dépannages Informatique
Ivan MACHETTO
La Bourgeat - REVEL
04 76 89 85 66 / 06 31 91 17 15

Plein Succès pour la Fête de la Pomme 2015

L'absence du soleil du cru 2015 a été compensée par une présence nombreuse des revélois à la manifestation. Les jeunes et les moins jeunes ont été ravis de découvrir ou redécouvrir la **tradition de la fabrication du Cidre** telle que nos anciens la mettait en oeuvre. Même si la démonstration s'arrêtait à l'étape du jus de pomme à travers la râpeuse et le pressoir, nombreux sont les revélois qui ont profité de cette occasion pour **faire leur propre jus** ou simplement acquérir une bouteille de ce goûteux cru 2015.

La fête était aussi à la danse à travers la démonstration de danse country de l'école de Gières et les animations de danses folkloriques interprétées par nos amis de la Bise du Conest. Une superbe fête a travers laquelle s'est associé l'APAQ qui proposait son menu BIO avec en autres la fameuse soupe au potiron.

Une belle matinée dans une ambiance bien sympathique.

Retrouvez nous dès le **samedi 5 décembre** pour l'ouverture de la saison 2016 du **moulin à huile** de Revel.



APPAR

Association pour la **P**romotion du
Patrimoine **A**gricole de **R**evel

Bel Toit Bois
Menuisier
Charpentier
Couverture

Stéphane Pette
06 03 30 03 22
toitbois@live.fr

Un cœur de métier maîtrisé, pour des créations uniques!

BELLEDONNE
RENOVATION

Nans Marcon
06 81 87 43 66
belledonne.renovation@gmail.com

Les roussets, 1118 route de freydières 38420 Revel

- électricité
- plomberie
- plâtrerie
- peinture
- isolation
- faux plafonds
- cloisons
- faïence
- carrelage
- parquets

Fête des Jacquets - Cru 2015 : 57 participants !

Dimanche 27 septembre, grande effervescence aux Jacquets dès 10h du matin ! Préparation des tables sur la plate-forme et du barbecue pour les grillades. À midi tout est prêt et les Jacquetous arrivent les bras chargés de salades, desserts, boissons... On trinque avec un verre de "marquissette" ou de "pêcher de jeunesse" et c'est dans la bonne humeur que chacun déguste toutes les spécialités. Une fête des Jacquets se termine toujours par une partie de boules endiablée et méfiez-vous des enfants, ils savent très bien jouer et font perdre les adultes... Rendez-vous l'année prochaine pour la prochaine fête des Jacquets !



Un grand merci



Lors du tirage de la **tombola de la boulangerie** à l'occasion de la fête de Freydières, nous avons eu la chance de gagner ce superbe **pain de 15kg900**, fait par notre boulanger.

Nous avons passé une très belle journée malgré la pluie qui est venue troubler la fête.

Merci à Geneviève et Philippe Giroud, merci aussi aux castors du dimanche pour cette agréable journée.

Les Cow-boys et les Cow-girls étaient également ravis.

Patrick David

Sylvaine Ladakis
Architecte

07 86 27 86 41 04 76 41 23 99

syladakis@free.fr Le Bourg - 38420 Revel www.ladakis-archi.fr



Ent. ROVIRA

Terrassement
Débroussaillage
Enrochement
Déneigement

38420 Revel

ent.rovira@gmail.com
04.76.89.80.38
06.37.43.33.20



Et si on sortait ?

Pour compléter le site de Revel, d'autres sites internet peuvent vous être utiles si vous recherchez des informations sur l'actualité culturelle dans le Grésivaudan :

- Le site du Grésivaudan : <http://www.le-gresivaudan.fr/>
- Le site de l'Espace Belledonne : <http://www.espacebelledonne.fr/>
- Le site suivant regroupe toutes les informations émanant des associations du Grésivaudan : <http://gresivaudan-actu.org/>

Nous avons sélectionné pour vous quelques informations susceptibles d'intéresser le plus grand nombre.

Belledonne et Veillées 2015

La dixième édition de Belledonne et Veillées est marquée par une approche plus collective. En lien avec Scènes obliques et l'Espace Belledonne, vous pourrez découvrir différentes facettes du territoire de Belledonne au travers de spectacles surprenants.

Dimanche 29 novembre à La Combe de Lancey : Goûter paysan et spectacle de clown de rue avec Nikola Martin,

Samedi 5 décembre aux Adrets : A poil la faune ! Repas « Faim de loup » et « la Conférence des Oiseaux », spectacle chant et musique, ornitho-décalé.

Pour plus d'informations, rendez vous sur le site de l'Espace Belledonne.

Exposition photo - Vie en lumière / Lumière en vie

En partenariat avec l'Institut de Biologie Structurale de Grenoble, le Belvédère de Saint Martin d'Uriage met en scène la lumière aux prises de la science du vivant qui devient alors une image splendide, colorée, surprenante.

Renseignements à l'Office de Tourisme au 04 76 89 10 27

"Intime-Extime"

Exposition organisée avec la BHN (Biennale internationale d'art Hors Normes de Lyon)

L'exposition présente les œuvres d'une artiste Claudine Aspar, construites à partir de jaillissements de formes, de couleurs, de mots, en détournant souvent des objets, grâce à l'utilisation combinée de nombreuses techniques comme la sculpture, la peinture, la gravure habillant du bois, du papier, des tissus.

Espace Aragon à Villard-Bonnot jusqu'au 8 novembre – Entrée libre



TALON Pascal
Hameau - La Bourgeat
38420 REVEL
Tél : 07 60 85 17 87

**MULTISERVICE ET
DEPANNAGE PLOMBERIE
RAMONAGE BOIS-GAZ-FUEL
ENTRETIEN POÊLE A GRANULES**

TRAVAIL SOIGNE ET RAPIDITE D'INTERVENTION 7j/7

Couverture - Charpente - Zinguerie

Bardage - Isolation - Etanchéité - Plancher Piscine



Bien chez TOIT...

CCZ - Curot - Philippe
"Les Guimets"
38420 REVEL
Téléphone : 04 76 89 83 66
Portable : 06 58 09 33 22
philippe.curot@orange.fr

Akalika 7

Oeuvre originale créée par Olé Khamchanla en collaboration avec la compagnie Frontier Danceland – Singapour-

Création initiée en janvier 2014 à Singapour, elle s'inspire des œuvres du peintre franco-laotien Gilbert Cam alias Akalika, et se construit comme une exposition. Les œuvres d'Akalika, à l'encre de Chine mêlée aux matières végétales, présentent des corps que la vie a quittés mais dont on perçoit la résilience d'éléments fluides.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de Crolles ou celui de l'Espace Paul Jargot. Quand ? Vendredi 27 Nov à 20h30 (Durée du spectacle 1h30 tout public)

Atelier de danse traditionnelle laotienne

Crolles - A l'occasion du spectacle "Akalika 7", mercredi 25 novembre de 17h à 18h30
- Tous niveaux à partir de 8 ans.



1 PEYRAUD CONSTRUCTION

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
CONSTRUCTION - RENOVATION
390 ROUTE DES GEYMONDS - 38420 REVEL
04 76 89 81 07 / 06 038 23 038
peyraudconstruction@free.fr



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
DOMOTIQUE
AUTOMATISME
ALARMES
VIDÉOPROTECTION
VMC
ANTENNES...

Antoine Angelier
VOTRE ELECTRICIEN
07 60 19 26 59

LE MONT - 38420 REVEL
ANTOINE_ANGELIER@ORANGE.FR

ARCHITECTE

Roland SIONNET
DENSIS.

NEUF - RENOVATION - EXTENSION
CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS
BATIMENT BASSE CONSOMMATION
RENOVATION ENERGETIQUE

513, route d'Uriage 38420 REVEL

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56
Portable : 06.84.97.77.28

Mail : rolandsionnet@architectes.org





À la découverte des conduites forcées au lac du Crozet

Le génie humain existe et il a été la source de formidables innovations. Revel en fut le berceau. Alors pourquoi pas redonner vie à la mémoire de ceux qui ont par leur intelligence donné à notre commune et au lac du Crozet, tout un pan de la modernité. Quand l'utopie devient réalité ! L'eau, le métal et le bois forment le trio d'une invention papetière audacieuse.

Trois hommes se sont illustrés, à cette occasion. Le premier, Amable Matussière, installe des défibreurs actionnés par des turbines situées sur le torrent du Domenon et fait venir Alfred Frédet pour l'épauler. Ensemble ils installent une chute de 70 mètres de haut au dessus de Brignoud afin d'alimenter une nouvelle râperie.

Puis, lors d'une visite à l'Exposition universelle de Paris en 1867, Amable Matussière rencontre Aristide Bergès, dont les parents étaient papetiers dans les Pyrénées. Il l'invite à venir à Domène pour assurer la mise en route de défibreurs et tous les trois vont découvrir tout le potentiel hydraulique de la région. Ce sera la grande aventure de la Houille Blanche, terme imaginé par Aristide Bergès qui, dans une note de 1880 écrivait : « de la houille blanche, il n'y en a pas, ce n'est qu'une métaphore, j'ai seulement voulu préciser que les glaciers de nos montagnes étaient une richesse aussi précieuse que la houille des profondeurs ».

Découvrez d'autres informations sur cette fabuleuse invention sur le site de Revel mais pourquoi pas également monter au lac du Crozet pour une promenade de 2h ou visiter le magnifique musée de la Houille blanche à Lancey.

Alain de Borniol

Commémoration 14-18

Lors du 11 novembre 2014, une magnifique prestation des enfants des classes de CM1 et CM2 nous a été présentée grâce à l'investissement de leur enseignante et de l'animateur théâtre qui ont participé à l'élaboration des textes et à la mise en scène.

30 Revélois ont sacrifié leur vie pour la patrie lors de la grande guerre. Les oublier et oublier ces sacrifices serait les faire mourir une deuxième fois. Nous souhaitons via le site réaliser un mémoire les concernant. Il est demandé aux familles qui ont des archives, des lettres, des photos ou des récits de bien vouloir se mettre en relation avec Roger Charrel, 254 route de Beauregard, (04 76 89 83 88). Vous

dès à présent le dossier mémoire de Joseph AMODRU, mort

pouvez retrouver

pour la France le 25 septembre 1914. (Onglet : mémoire de Revel dans l'onglet « vivre à Revel »).

Roger Charrel

Alice Bernard, après un hiver passé à l'EHPAD de Froges, s'est éteinte dans la discrétion au début du printemps.

Native de Murianette, orpheline de père et de mère avec cinq frères et une soeur, elle s'était mariée à 19 ans à Joseph Bernard en 1938 et elle était venue s'installer dans sa belle-famille au Soubon.

Mère de trois enfants, elle était l'une des dernières à avoir connue la rude vie d'agriculteur à temps plein et était restée très attachée au travail de la terre et à son jardin.

Sa famille



6 nov.

Soirée nouveaux arrivants

Equipe municipale

7 nov.

Rendez-vous tricot / Au fil du lac

La Gélinothe, Freydières / 14h00-18h00

Stage Aquarelle / AFR

Evelyne Scolari Miran

14 nov.

Assemblée Générale APAQ / 17h00

20 nov.

Assemblée Générale ROC

Salle de l'Oursière / 20h30

22 nov.

Jeux APE / Après-midi

27 nov.

Assemblée Générale AFR

Grange Freydane / 19h00

Coup de cœur lecture

Soirée rencontre / Bibliothèque / 20h00

28 nov.

Atelier cuisine céréales et légumineuses / APAQ

29 nov.

Belledonne et Veillées

La Combe de Lancey,
Saint Mury & Sainte-Agnès

5 déc.

Rendez-vous tricot / Au fil du lac

La Gélinothe, Freydières / 14h00-18h00

Belledonne et Veillées

La Combe de Lancey,
Saint Mury & Sainte-Agnès

6 déc.

Elections régionales / 8h00-18h00

12 déc.

Marché de Noël / APE / 8h00-18h00

13 déc.

Elections régionales / 8h00-18h00

8 jan.

Voeux du maire / Equipe municipale

Infos utiles

Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09
Fax : 04 76 89 83 13
mairie@revel-belledonne.com

Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 17h00
Mardi : 14h00 - 19h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 08h30 - 11h30

Services Techniques

Tél. : 04 76 89 81 24
services-techniques@
revel-belledonne.com

Service Animations

Tél. : 04 76 89 86 00
En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur.

Infos pratiques EDF-GDF

Accueil téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité : 0 810 333 438

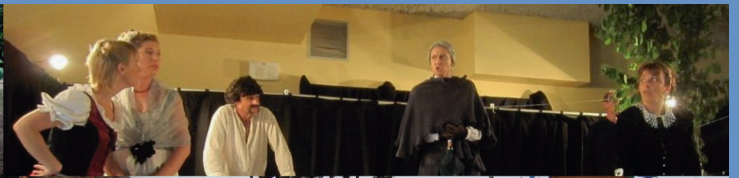
Bibliothèque Municipale

Tel : 04 76 89 86 45
www.abiblio.com/revelopac

Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur
<http://revel-belledonne.com/mairie>





Vous prenez des photos et vous aimeriez les partager ?
N'hésitez pas à nous **envoyer vos photos** à :
accueil@revel-belledonne.com
pour alimenter les galeries du site ou le Revel Dialogue et pourquoi pas imaginer **un concours** l'année prochaine de vos plus belles photos.

